LE JUBILÉ SACERDOTAL

De Mgr l'archevêque

de

ré

en

arc

me

nat

per

par

choi

diris

deur

coml

bon

ment

Ma

qu'il

de do

serait

Bier

il nous

fête. a

consoli

en dou

Lec

nous v

donner

Au

Oi

TI

AU CLERGÉ, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET AUX FIDÈLES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Nos très chers frères,



E vingt-un décembre prochain est le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Monseigneur notre archevêque.

Un pareil jour ne doit pas passer inaperçu dans le diocèse. Tous, communautés religieuses, clergé et fidèles doivent s'associer à la joie de cet heureux événement.

Nous avions pensé à faire une démonstration digne d'un tel anniversaire ; et un comité devait être chargé de l'organisation de la fête.

Mgr l'archevêque, à qui nous avions fait part de nos intentions, nous a exprimé la volonté de célébrer de la manière la plus simple son jubi's sacerdotal. Sa Grandeur désire que ce jour soit entièrement consacré à la prière et à l'action de grâces.

Une messe pontificale à la cathédrale, un dîner de famille à l'archevêché pour les membres du clergé, voilà tout le programme auquel le jubilaire a voulu donner son assentiment.

Ce désir, nous devons le respecter. Il n'y aura donc point de banquet public, ni rien autre chose qui puisse enlever à la fête son caractère essentiellement religieux et intime.

Le jour où tombe ce vingt-cinquième anniversaire se trouvant très rapproché de la cérémonie de l'ordination et de la fête de Noël, on a pensé d'en devancer la célébration au 15 décembre.